

Votants : 79  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 19 janvier 2018  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 30 janvier 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 janvier 2018

### DIRECTION DU CONSERVATOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA PERENNISATION D'UNE CLASSE A HORAIRES AMENAGES A DOMINANTE CHANT CHORAL AU COLLEGE FONTANES

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Michel HALGAN à Rabah LAICHOURE, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Marcel MOINARD à Jean-François SALANON, René PACAULT à Michel PANIER, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

#### **Titulaires absents suppléés :**

Gérard GIBault par Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents :**

Jean-Claude FRADIN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Michel HALGAN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Elodie TRUONG

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 JANVIER 2018**

### **DIRECTION DU CONSERVATOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA PERENNISATION D'UNE CLASSE A HORAIRES AMENAGES A DOMINANTE CHANT CHORAL AU COLLEGE FONTANES**

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN, à travers le Projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque, intègre, dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire. C'est dans cet objectif que le CRD Auguste-Tolbecque a élaboré et développé depuis 2015 une classe à horaires aménagés à dominante chant choral en partenariat avec le Collège Fontanes. Ce projet s'inscrit autour d'objectifs prioritaires communs au service de la réussite des élèves dont la découverte artistique et culturelle comme vecteur de lutte contre le manque d'ambition scolaire et la lutte contre l'illettrisme. Il valorise les compétences sociales des élèves par la construction d'un véritable parcours de pratique artistique au Collège.

Ce projet artistique et éducatif contribue à développer l'aptitude à l'expression et le goût de la création. Il favorise l'épanouissement de l'autonomie et de la personnalité de l'élève, il permet de mieux équilibrer les formes diverses d'intelligence et de sensibilité. Il cultive des manières de penser et d'agir très diversifiées, sources de richesses intellectuelles et culturelles.

Considérant par ailleurs que le Département soutient de telles initiatives ayant pour objet la présence artistique au collège,

Et que la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale accompagne le projet dans sa dimension pédagogique et participe aux comités de pilotage des classes à horaires aménagés ;

Considérant enfin la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Elisabeth MAILLARD**

**Vice-Présidente Déléguée**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180129-C19-01-2018-DE  
Date de télétransmission : 01/02/2018  
Date de réception préfecture : 01/02/2018